

# LES BONS REFLEXES

## En cas d'inondation

Garder son calme.



Gagner les hauteurs.



Etre attentif aux messages.



Se mettre à l'abri.  
Ne pas s'engager dans une zone inondée ni en voiture ni à pied.



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.

Se soucier des proches, des voisins et des personnes vulnérables mais ne pas rendre de visite.



Couper les énergies (électricité et gaz) et obstruer les entrées d'eau potentielles.



Préparer son sac et prévoir un éclairage de secours.



S'informer de l'évolution de la situation.



### EN CAS DE SUBMERSION OU D'INONDATION DE LONGUE DURÉE

Se signaler auprès de la mairie ou des services de secours  
Se faire repérer par les services de secours



# LA GESTION POST-CRISE

## Comment acheminer les provisions auprès de la population ?

Distribuer de l'eau potable  
(2 L d'eau minimum par jour et personne).



Prévoir, un stock d'aliments préparés (conserves, ou préparations ne nécessitant pas d'eau) et non périssables pour une éventuelle distribution de rations alimentaires.

## Quels conseils diffuser ?

Ne pas boire l'eau du robinet, en fonction de l'état de dégradation du réseau.



Inciter à l'auto-inspection des logements pour limiter l'exposition des personnes au risque d'effondrement des bâtisses.

Faire l'inventaire des dégâts et désordres sur les logements.



## Quelles mesures prendre ?

Vérifier l'état des équipements publics et en priorité des réseaux (assainissement, eau potable, électricité).



Réaliser le recensement des atteintes aux personnes et aux biens.



Mise en place d'un plan post-crise en cas de nécessité de relogement, sur du moyen et long terme, de certains habitants ou de certaines fonctions (écoles) voire de reconstruction.

